



**ASSOCIATION VALAISANNE DE FOOTBALL
WALLISER FUSSBALL-VERBAND**

Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion

+41 27 323 23 53

avf.wfv@football.ch

www.avf-wfv.ch

SAISON 2024/2025

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 2

COMPETITION

1. Retraits d'équipes

• **Juniors C**

- FC Fully 3, C2e degré, groupe 5

• **Juniors E**

- FC Printse-Nendaz 3, Juniors E BRACK.CH play more football 3e degré, groupe 3

Tous les matches de championnat des équipes mentionnées ci-dessus sont annulés selon article 101 du règlement de jeu de l'ASF : Retrait d'équipes après le début de la saison.

2. Décisions de la commission de jeu et de fair-play de l'AVF

Match forfait

Match de coupe des seniors, 1/16 de finale du 20.08.2024

FC Monthey - FC Salgesch 3 - 0 forfait

et amende au FC Salgesch pour ne pas avoir répondu à la convocation

Amende d'ordre pour comportement antisportif

Match de coupe des actifs, 1/32 de finale du 20.08.2024

FC Termen/Ried-Brig - FC Saillon

Amende d'ordre au FC Termen/Ried-Brig pour le comportement anti-sportif des spectateurs envers l'arbitre

Amende d'ordre pour carte de match manquante

Team Chablais Féminin (8023) 2, 4^e ligue féminine

Amende d'ordre pour feuille d'événements manquante

FC Chippis, 2^e ligue

FC Salgesch, 2^e ligue

FC Bagnes, 3^e ligue

FC Chermignon Lens (8009) 2, 4^e ligue

FC Erde, 4^e ligue

FC Martigny-Sports, 4^e ligue féminine

GS Printse Val d'Hérens 2, 4^e ligue féminine

FC Vétroz, juniors A

FC Grimisuat 1, juniors C

FC Noble-Contrée Miège, juniors C

FC Granges, juniors D/7

Selon les indications mentionnées sur notre site internet, sous la rubrique des clubs respectifs, les sanctions publiées sont susceptibles d'opposition dans les cinq jours, auprès de l'autorité qui l'a rendue à l'adresse suivante : Secrétariat de l'AVF, Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion, avf.wfv@football.ch

Dans le même délai, une avance de frais est à effectuer sur le compte Raiffeisen CH97 8057 2000 0041 8678 4, d'un montant de CHF 100 pour une opposition. Pour le solde, sont applicables toutes les dispositions du Règlement sur la procédure contentieuse de la Ligue Amateur et du Règlement d'application de ce dernier.

3. Suspension et expulsions – Rappel important aux clubs

Selon les directives pour les pénalités disciplinaires de l'ASF

Entrée en vigueur des suspensions

La suspension entre en vigueur dès que la décision a été notifiée. Les décisions sont notifiées le mercredi à midi et publiées sur le site Internet www.avf-wfv.ch sous club > club en question > Sanctions.

Sur le site www.avf-wfv.ch sous clubs > club en question > Suspension/suspension de fonction, les clubs savent donc à partir de la publication si un joueur ou un officiel d'équipe peut être aligné ou pas (sous réserve de la suspension automatique en lien avec un carton rouge direct ou des conséquences d'une expulsion dans une période de suspension, selon article 78 du règlement disciplinaire ASF.)

4. Sanctions disciplinaires – Joueurs et officiels d'équipes suspendus

Les sanctions des joueurs et officiels d'équipe ne sont pas publiées dans le Communiqué Officiel aux clubs.

Toutes les informations concernant les suspensions et suspensions de fonction figurent sur notre site internet, **sous la rubrique des clubs respectifs**. Les responsables des clubs et les entraîneurs trouvent ces informations également sur la plateforme clubcorner.ch dans la rubrique suspensions ouvertes avec en plus la liste des matches pour lesquels les joueurs et officiels d'équipes sont suspendus.

Selon les indications mentionnées sur notre site internet, sous la rubrique des clubs respectifs, les sanctions publiées sont susceptibles d'opposition dans les cinq jours, auprès de l'autorité qui l'a rendue à l'adresse suivante : Secrétariat de l'AVF, Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion, avf.wfv@football.ch

Dans le même délai, une avance de frais est à effectuer sur le compte Raiffeisen CH97 8057 2000 0041 8678 4, d'un montant de CHF 100 pour une opposition. Pour le solde, sont applicables toutes les dispositions du Règlement sur la procédure contentieuse de la Ligue Amateur et du Règlement d'application de ce dernier.

En ce qui concerne l'exécution des suspensions nous attirons votre attention sur l'article 80 alinéa 5 du règlement disciplinaire de l'ASF :

Pour l'exécution des suspensions, la semaine est divisée en deux périodes de suspension : du vendredi au lundi et du mardi au jeudi.

Un joueur ou officiel d'équipe suspendu est suspendu pour toutes les équipes de son club ou de ses clubs (groupements d'équipes et double qualification) pour tous les matchs officiels pendant toute la période de suspension dans la mesure où l'équipe avec laquelle il doit purger une suspension joue dans la compétition pour laquelle le joueur est suspendu.

5. Modalités et prescriptions d'exécution– Saison 2024/2025

Les modalités de l'AVF pour le championnat suisse saison 2024/2025 pour les actifs, les seniors 30+, le football féminin, les juniors et les juniors féminins ont été envoyées par e-mail à tous les clubs de l'AVF. Les documents figurent également sur notre site internet dans les documents de l'AVF sous documents > modalités et prescriptions d'exécution.

6. Raiffeisen Coupes Valaisannes

La saison 2024/2025 a commencé avec les premières rencontres pour la Raiffeisen Coupe Valaisanne dans les catégories actifs, féminin, seniors 30+, juniors A-B-C-FF19-FF15. Les tirages au sort et le programme des matches figurent sur notre site internet [Association valaisanne de football - Raiffeisen Coupes Valaisannes Saison 2024/2025 \(avf-wfv.ch\)](http://Association.valaisanne.de.football-Raiffeisen.Coupes.Valaisannes.Saison.2024/2025(avf-wfv.ch)). Les tableaux sont complétés au fur et à mesure des tours.

7. Coupe Suisse hommes Saison 2024/2025

La Coupe de Suisse masculine, l'une des compétitions de clubs les plus traditionnelles du continent a entamé ce week-end une nouvelle saison, la 100^e de la série.

1/16 de finale 13/14/15.09.2024

FC Monthey - Etoile Carouge FC
SC YF Juventus - FC Sion

8. Coupe Suisse des Seniors 30+ Saison 2024/2025

Le tirage au sort pour le premier tour de la Coupe Suisse des seniors 30+ a donné les rencontres ci-dessous pour nos équipes valaisannes. Les matchs sont annoncés au samedi 7 septembre 2024.

16h00 Prangins Sport - FC Conthey
18h00 US Collombey-Muraz - Etoile Carouge FC 1

Les matchs de championnat régional du 6 septembre 2024 doivent être reprogrammés :

FC Conthey - FC Salgesch Me 04.09.2024 à 20h00
FC Troistorrens - US Collombey-Muraz Me 11.09.2024 à 20h00

9. AXA coupe suisse féminine saison 2024/2025

Le tirage au sort pour le premier tour de l'AXA coupe suisse féminine a donné la rencontre ci-dessous pour nos équipes valaisannes. Le match se jouera le samedi 7 septembre 2024 à 19h00.

FC Printse Val d'Hérens - FC Sion Féminin

10. Documents utiles - Important

Une multitude de documents utiles et importants figurent [sur notre site internet sous documents](#) :

- Catalogue des sanctions et prescriptions d'exécution y relatives – Edition 2024
- Modalités AVF du championnat suisse saison 2024/2025
- Fiche technique pour la nouvelle règle du CAPTAIN ONLY
- Les règlements et les aide-mémoires pour la Raiffeisen Coupe Valaisanne

COMMISSION JUNIORS ET TECHNIQUE

1. Modalités et prescriptions d'exécution– Saison 2024/2025

Les modalités du championnat valaisan juniors automne 2024, les prescriptions d'exécution pour les juniors A-G, les prescriptions d'exécution juniors D formation ont été envoyées par e-mail à tous les clubs de l'AVF. Les documents figurent également sur notre site internet dans les documents de l'AVF sous documents > modalités, directives et prescriptions. [Association valaisanne de football - Documents \(avf-wfv.ch\)](#)

Nous rendons attentifs les clubs qui bénéficient de cartes blanches que seules deux cartes par match sont autorisées.

2. UBS Football Festival



Le SC Lalden organise le samedi Le FC Leytron organise le samedi 21 septembre 2024 un UBS Football Festival [Association Suisse de Football - Inscription d'équipe \(ubs-football-festival.ch\)](#)

3. Documents utiles - Important

Une multitude de documents utiles et importants figurent [sur notre site internet sous documents](#) :

- Modalités du championnat valaisan juniors
- Prescriptions d'exécution pour les juniors
- Résumé des règles importantes pour les juniors D/7 et D/9
- Toutes les informations BRACK.CH Play More Football

FOOTBALL FEMININ

1. WEURO 2025

L'EURO féminin de l'UEFA 2025, se déroule en Suisse du 2 au 27 juillet 2025.

Le Stade de Tourbillon accueillera trois matchs de la phase de groupe : le 3 juillet 2025 un match du groupe B, le 6 juillet un match du groupe A et le 11 juillet un autre match du groupe B. La prévente des billets sera lancée à la Foire du Valais.

Dans le cadre de le WEURO 2025, l'AVF organisera exceptionnellement la Raiffeisen Coupe Valaisanne féminine 2024/2025 pour les catégories FF19 et FF15.



COMMISSION DES ARBITRES

1. Nouveau règlement de la CA

La Commission des arbitres de l'AVF (CA-AVF) a édité un nouveau règlement avec les droits et devoirs des arbitres et des clubs. La dernière version date de 2014 et ne correspond plus à la réalité actuelle de l'arbitrage.

Comme toujours, l'objectif principal de la CA-AVF est d'améliorer la qualité de l'arbitrage. En outre, il est primordial pour la promotion du football féminin que les intérêts des femmes et des juniors soient davantage pris en compte. L'arbitrage mini a dépassé son caractère conceptuel depuis un certain temps déjà et s'est solidement établi dans les clubs valaisans. La commission a donc intégré les droits et devoirs des arbitres mini et des clubs en lien avec ce point dans ce nouveau règlement.

Le nouveau règlement a été approuvé par les membres du Comité Central de l'AVF lors de la séance du 04.06.2024 et entre en vigueur dès la saison 2024/2025.

Les principaux changements concernent :

- Le besoin des arbitres pour les équipes féminines
- Le besoin d'arbitres mini pour les équipes juniors D et FF-15
- La manière de sanctionner les arbitres qui ne respectent pas les devoirs liés à leur fonction. La CA renonce aux amendes et suspendra les arbitres fautifs.

Le règlement figure sur notre site internet sous documents > Arbitres

2. Indemnités

L'ASF a décidé d'augmenter les indemnités d'arbitrage. Les nouveaux tarifs figurent sur l'aide-mémoire de l'ASF. [Microsoft Word - 2024 2025 12.1.6. Indemnités d arbitrage \(football.ch\)](#)

3. Captain Only Règle



La règle du CAPTAIN ONLY sera appliquée en Valais à partir de la saison 2024/2025 dans toutes les catégories de jeu où les matchs sont dirigés par des arbitres : Junior-e-s A-B-C-D-FF19-FF15, les actifs et actives et seniors 30+.

Dans des situations litigieuses, seul le capitaine pourra communiquer avec l'arbitre. Concrètement cela signifie dans la mise en œuvre que l'arbitre montrera par un geste clair (bras tendus à l'horizontale) quand les joueurs doivent se tenir à distance ou s'éloigner.

Dans ces situations, le capitaine doit veiller à ce que tous les joueurs de son équipe s'éloignent d'au moins 4 mètres de l'arbitre. Ce n'est qu'ensuite qu'il a le droit de parler à l'arbitre. Le non-respect de cette règle entraîne un avertissement.

La règle du CAPTAIN ONLY est détaillée dans les modalités du championnat valaisan, point 11.8.

4. Captain Only Règle selon TEST-IFAB en 2e ligue

Ces tests de la CAPTAIN ONLY règle sont pratiqués en 2^e ligue régionale de l'AVF.

Il s'agit de l'utilisation d'un geste spécial (poignets croisés au-dessus de la tête. Il peut être montré non seulement en cas de réclamation, mais également dans toute autre situation chargée d'émotions comme par exemple en cas de formation de meute.

En cas d'absence de réaction des joueurs, le protocole de l'IFAB prévoit un éventail de sanctions allant des cartons jaunes aux points de pénalités dans le classement fair-play.

La règle du CAPTAIN ONLY IFAB-TEST est détaillée dans les modalités du championnat valaisan, point 11.9.



5. Parents fair-play AVF



Le projet "parents fair-play" a vécu son premier tour d'essai ce printemps dernier. L'expérience s'est avérée très concluante pour le football junior.

C'est pour cela que l'objectif est maintenant d'élargir ce projet dans tout le Valais.

Dans le but d'appliquer cette idée aux bords des terrains de juniors, nous vous demandons de partager au maximum ce projet avec tous les parents fans du club en leur transmettant le flyer annexé au mail.

Toutes personnes volontaires de soutenir la promotion du respect et de fair-play au bord de nos terrains est la bienvenue !

En cas de complément d'information, vous pouvez sans autre contacter Madame Vanessa Fournier-Zermatten (vanessafournier@rocketmail.com) ou notre secrétariat (avf.wfv@football.ch).

6. La digitalisation de différentes fonctionnalités

Le contrôle visuel passe à l'ère numérique.

180 minutes avant la rencontre la tâche pour le contrôle de la carte de match est affichée sur le dashboard de l'application clubcorner. L'arbitre effectue le contrôle à l'aide des données disponibles dans son application. Dès que l'arbitre active le bouton démarrer le contrôle, l'entraîneur ne peut plus modifier la carte de joueur. [La marche à suivre pour les arbitres est disponible sur notre site.](#)

Les quittances des frais d'arbitre passent à l'ère numérique

L'arbitre peut désormais remplir la quittance des frais de manière numérique avec l'application clubcorner.
[Une marche à suivre est disponible sur notre site.](#)

DATES IMPORTANTES

1. Événements AVF

Sa 21.09.2024	Credit Suisse Kids Festival organisé par le SC Lalden
19-27.10.2024	Week of the Referee 2024
Sa 01.02.2025	Séance des Présidents Juniors à Sierre
Sa 08.03.2025	Assemblée des Délégués de l'AVF à Leuk-Susten
Di 04.05.2025	Finale féminine de la Raiffeisen Coupe Valaisanne 2024/2025 à Sion
27.-29.05.2025	Finale de la Raiffeisen Coupe Valaisanne 2024/2025 à Leuk-Susten
02-27.07.2025	Euro Féminin 2025 en Suisse avec 3 matchs de groupe à Sion au Stade de Tourbillon

2. Tournois autorisés

La liste des tournois organisés en Valais figure sur notre site internet :
[Association valaisanne de football - Tournois \(avf-wfv.ch\)](#)

INFORMATIONS DU COMITE CENTRAL ET DU SECRETARIAT

1. Permanence téléphonique

Pendant les semaines de compétition la permanence téléphonique est assurée comme suit :

1. renvois de match et restitutions de match par arbitre du lundi au vendredi
au secrétariat de l'AVF 027 323 23 53 selon les heures d'ouverture

2. urgences du week-end concernant renvois de match et restitutions de match par arbitre
du vendredi 17h00 au dimanche 17h00 et les soirs de compétition officiels dès 18h00
au numéro de téléphone **027 323 28 02**

Important :



Si l'arbitre ne se présente pas dans un délai de 30 minutes avant le coup d'envoi, merci de contacter en premier lieu l'arbitre convoqué et directement après la permanence téléphonique de l'AVF : **027 323 28 02. Il n'est pas possible de trouver un arbitre remplaçant en quelques secondes.**

Attention... attention... attention... !!!



027 323 28 02

Pour des renvois de match pendant le week-end pour météo défavorable, **le service de la permanence doit être informé par appel téléphonique.**



Merci de soutenir nos partenaires et sponsors :



RAIFFEISEN



axius

BUCHARD
Voyages

ONIS
S W I S S

Sion, 28.08.2024

AVF-COMITE CENTRAL

Le Président : Martin Zurwerra

Le Secrétariat : Damaris Bonnaz